

JUILLET 2024

Épargne Retraite 2 Plus

La lettre de gestion profilée

La géopolitique et la finance

Si l'on veut faire la lecture de ce premier semestre, alors on est face à un bilan contrasté. Sur le plan géopolitique, le contexte chargé est porté par des échéances électorales tandis que les marchés financiers sont plus sereins. Parmi ces échéances, l'élection présidentielle aux États-Unis qui peut entraîner des répercussions sur les équilibres internationaux et une guerre commerciale avec la Chine qui peut s'intensifier en cas de victoire du candidat républicain. Dans ce cas, quel sera le sort des engagements des démocrates en faveur de la transition énergétique ? Affaire à suivre !

Pour la France l'absence de majorité claire aux dernières élections législatives semble clouer au sol toute solution viable pour nos finances publiques. Cette nouvelle donne politique va-t-elle emporter l'adhésion des marchés financiers ?

La sphère économique et financière offre un contexte plus classique. Les violentes remontées de taux, décidées par les Banques Centrales, il y a deux ans pour combattre l'inflation, n'ont pas généré de récessions profondes.

De part et d'autre de l'Atlantique, la désinflation est en route. La Banque Centrale Européenne en a pris acte et a baissé les taux directeurs, en juin, avant la grande soeur américaine. Cependant, les banquiers centraux vont rester très dépendants des chiffres délivrés par les économies. Pour la Chine, pas d'inflation à l'horizon, mais la situation est très diverse. Le consommateur reste fragilisé par la convalescence du secteur immobilier tandis que la production et l'exportation sont en redressement.

Si l'on s'intéresse aux entreprises, les grandes sociétés internationales avec des bilans sains se portent bien. Celles qui sont endettées ou plus petites ont été confrontées à des conditions de financement plus compliquées. Aux États-Unis, les indices boursiers sont portés par les sociétés liées à l'Intelligence artificielle. La performance boursière de Nvidia ces dernières années en est une belle illustration. Sa capitalisation boursière dépasse désormais celle de notre CAC 40 national !

Face à cela dans un contexte d'«atterrissage en douceur» des économies, on constate qu'une grande partie des secteurs liés à l'économie traditionnelle sont décotés. Ils pourraient retrouver de l'intérêt notamment aux États-Unis si le scénario de relance promis par le candidat républicain se réalise. En Europe, un groupe de onze actions (dont trois françaises !) ont généré 60 % des gains de l'Eurostoxx 600 en 2023. En 2024, les grands indices boursiers occidentaux ont continué leur poussée haussière. Ils ont même été rejoint par l'indice chinois qui désormais s'approche du niveau des indices occidentaux.

Concernant la gestion des contrats d'Assurance Vie qui nous est confiée deux objectifs continuent de nous guider : la prudence dans ce contexte de faible visibilité géopolitique et la recherche de diversification à travers des actifs décotés comme les valeurs petites et moyennes. Le coeur des allocations reste constitué de supports très globaux incluant des valeurs liées aux développements de l'intelligence artificielle. N'oublions pas les marchés obligataires qui depuis deux ans offrent de la diversification et une rémunération substantielle.

François Portelli
Allianz Patrimoine



Épargne Retraite 2 Plus

Contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative, de type multisupport, souscrit par l'association ASAC auprès d'Allianz Vie.

Rappel du positionnement des options de gestion depuis avril 2024

La posture prudente adoptée dans les allocations depuis plus d'un an a été confirmée en mars.

Supports en UC⁽¹⁾ de risque « modéré » : ils sont positionnés sur les échéances courtes très sécurisées et porteuses de rendement. De même le positionnement a été renforcé sur des échéances plus longues sur des dettes et le crédit international avec comme priorité la qualité des émetteurs (États, grandes entreprises).

Pour les actifs de la catégorie « stratégies opportunistes »⁽²⁾ : ils occupent une place moins importante dans les options de gestion. Ils ont pour but la décorrélation aux actifs classiques.

Supports en UC⁽¹⁾ de risque « élevé », les mouvements suivants ont été effectué : les actifs de la zone euro et des États-Unis sont restés minorés. Des modifications de l'équilibre des options de gestion privilégiant des actifs décotés (distribuant des dividendes), des petites et moyennes valeurs européennes et d'un support très défensif sur les marques premium. En contrepartie, les actifs sur la Chine ont été minorés ainsi que le thème de la transition énergétique. De plus, la thématique « santé » a été sortie après un beau parcours.

Convictions thématiques

- Dans les allocations, outre des modifications d'ordre géographique, des rééquilibrages sectoriels sont effectués lors des arbitrages de juillet 2024 :
- renforcement des actifs décotés,
- entrée d'un support en Unité de Compte (UC) sur les petites et moyennes valeurs américaines,
- réduction du poids de la thématique « enjeux climatique et environnement »,
- entrée en contrepartie d'actifs sur le thème de la « sécurité » (des biens et des personnes, alimentaire, informatique....).

Approche ESG ou ISR

Le sigle ESG désigne les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'une entreprise.

L'ISR ou Investissement Socialement Responsable est un investissement qui vise à la fois une performance financière et un développement durable.

Pour la gestion profilée Climat et Humain, tous les supports en Unités de Compte des options respectent les enjeux ESG ou ISR.

Pour les autres orientations de gestion, nous sommes particulièrement attentifs à privilégier les supports avec intégration ESG.

Vous trouverez la liste des supports avec la dimension ESG sur le site d'Allianz :

<https://www.allianz.fr/assurance-particulier/epargne-retraite/placements-financiers/finance-durable.html#/financedurable>.

Les investissements sont réalisés sans restriction dans n'importe quel secteur d'activité.

(1) UC : Unités de Compte.

(2) Stratégies non directionnelles : leur objectif est de générer une performance absolue déconnectée de l'évolution des marchés en maintenant une prise de risque faible.

Épargne

Retraite 2 Plus

Contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative, de type multisupport, souscrit par l'association ASAC auprès d'Allianz Vie.

Supports en UC⁽¹⁾ de risque « modéré »

Emprunts État Euro (5-7 ans) du 01/01/24 au 30/06/24 : -1,6 %

En avril, la position prudente avait été confirmée avec des arbitrages favorisant des obligations à échéances courtes et des rendements sécurisés mais aussi avec le renforcement de dettes et de crédit international de qualité.

La conséquence de ces anticipations est satisfaisante puisque sur le premier semestre, les actifs obligataires ont délivré une performance positive (+1,5 %) tandis que l'indice obligataire (Emprunts État Euro 5-7 ans) a procuré une performance négative (-1,6 %).

Pour les arbitrages de juillet cette logique est poursuivie et le poids des actifs de risque « modéré » dans les orientations de gestion est maintenue. Après un beau parcours, les obligations émergentes sont, en partie, arbitrées en faveur de dettes de qualité (souverain et crédit). L'autre objectif poursuivi est d'être moins exposé à une baisse potentielle du marché obligataire avec un positionnement sur des échéances plus courtes dont le rendement est par nature plus sécurisé.

Concernant les « stratégies opportunistes⁽²⁾ » aucun changement n'est effectué, elles délivrent un rendement positif dans le cadre d'une prise de risque faible.

Supports en UC⁽¹⁾ de risque « élevé »

Actions Zone Euro

DJ Eurostoxx 50 du 01/01/24 au 30/06/24 : +8,2 %

Notre conviction : l'économie montre des signes d'amélioration mais l'inflation reste persistante. De plus, le résultat des élections en France procure un manque de visibilité.

Traduction dans les options de gestion pour les arbitrages : les options de gestion sont déjà sous-pondérées sur la zone et peu exposées aux actifs domestiques français. Le niveau d'exposition sous-pondéré est accentué ainsi que le biais en faveur des valeurs offrant une décote.

Actions pays émergents

MSCI Émergents (€) du 01/01/24 au 30/06/24 : +9,4 %

Notre conviction : la croissance mondiale doit profiter à ces économies (Asie hors Japon et Amérique Latine) et les actifs de ces pays sont peu valorisés.

Traduction dans les options de gestion pour les arbitrages : une exposition plus large à cette zone permet de diversifier les investissements à partir du profil équilibré.

Actions US

S&P 500 (€) du 01/01/24 au 30/06/24 : +13,6 %

Notre conviction : l'élection présidentielle se rapproche et elle est structurante pour l'économie et les marchés financiers. Le scénario d'une élection de D. Trump gagne, à ce stade, du terrain.

Traduction dans les options de gestion pour les arbitrages : ces actifs sont renforcés. Les actifs en lien avec l'économie domestique très décotés sont priorisés (value et petites et moyennes valeurs). Un arbitrage partiel de la thématique environnement au profit des actifs sur la sécurité est réalisé.

Actions Chine

MSCI Chine (€) du 01/01/24 au 30/06/24 : +6,6 %

Notre conviction : les difficultés de l'économie sont toujours présentes et la guerre commerciale peut s'intensifier après l'élection présidentielle aux États-Unis.

Traduction dans les options de gestion pour les arbitrages : ces actifs sont allégés au profit d'une exposition plus large aux pays émergents (à partir du profil équilibré).

(1) UC : Unité de Compte.

(2) Stratégie opportuniste : son objectif est de générer une performance absolue déconnectée de l'évolution des marchés en maintenant une prise de risque faible.

La gestion profilée

ASAC 30

L'objectif de l'orientation de gestion est de préserver le capital.

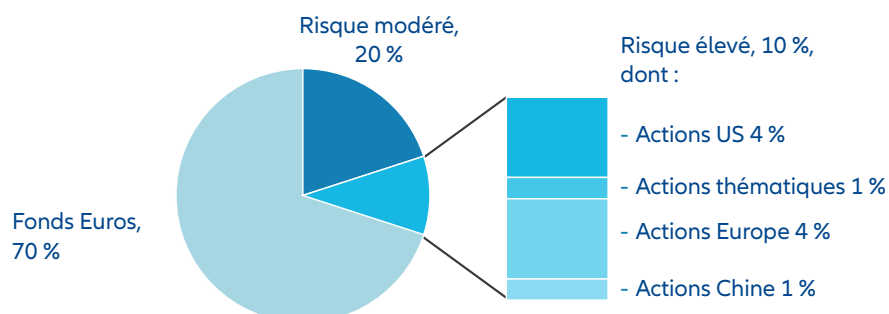
Cette orientation de gestion est adaptée à un niveau de risque de perte en capital « faible ».

Performances⁽¹⁾

(au 30/06/2024)

Depuis le 1 ^{er} janvier 2024	1,23 %
Année 2023	3,13 %
Depuis le lancement (02/03/2014)	34,23 %

Allocation



ASAC 45

L'objectif de l'orientation de gestion est de maintenir un équilibre entre valorisation et préservation du capital.

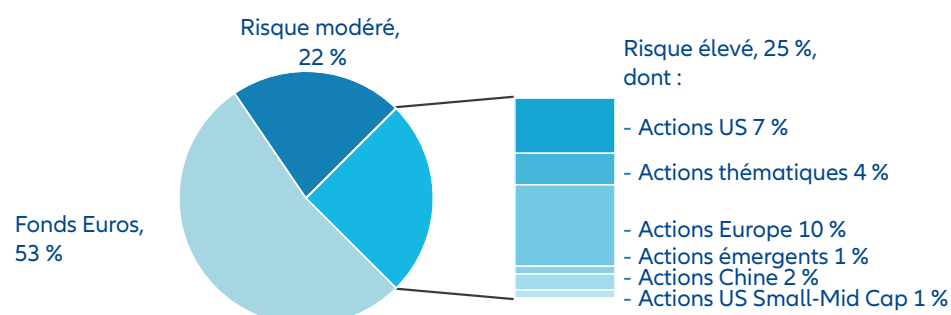
Cette orientation de gestion est adaptée à un niveau de risque de perte en capital « modéré ».

Performances⁽¹⁾

(au 30/06/2024)

Depuis le 1 ^{er} janvier 2024	1,07 %
Année 2023	2,14 %
Depuis le lancement (02/03/2014)	36,64 %

Allocation



ASAC 60

L'objectif de l'orientation de gestion est de maintenir un équilibre entre valorisation et préservation du capital.

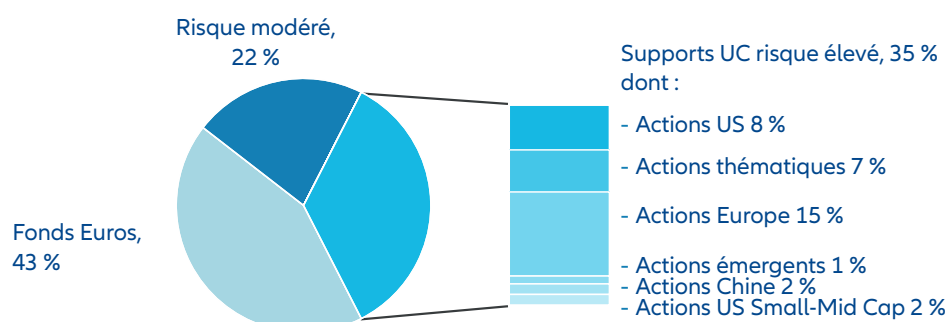
Cette orientation de gestion est adaptée à un niveau de risque de perte en capital « moyen ».

Performances⁽¹⁾

(au 30/06/2024)

Depuis le 1 ^{er} janvier 2024	1,21 %
Année 2023	2,51 %
Depuis le lancement (21/03/2016)	31,64 %

Allocation



(1) Ces performances sont données à titre indicatif et sont brutes, c'est-à-dire avant déduction des frais de contrat et des prélèvements sociaux. Celles-ci peuvent ne pas refléter les performances individuelles de votre adhésion qui sont liées à la date de mise en place de l'option/du changement d'orientation de gestion. Par ailleurs, elles sont calculées sur la base des performances des supports en unités de compte présentées en dernière page du document.

La gestion profilée

ASAC 75

L'objectif de l'orientation de gestion est d'accompagner la performance des marchés actions internationaux tout en conservant une partie sur le support en euro. Exposition importante aux fluctuations des marchés actions.

Cette orientation de gestion est adaptée à un niveau de risque de perte en capital « important ».

Performances⁽¹⁾

(au 30/06/2024)

Depuis le 1^{er} janvier 2024 1,90 %

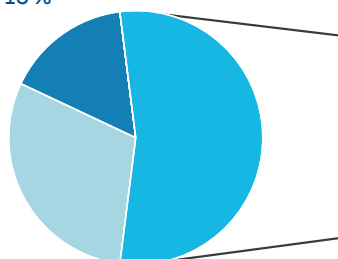
Année 2023 2,01 %

Depuis le lancement
(02/03/2014) 43,64 %

Allocation

Risque modéré,
16 %

Fonds Euros,
30 %



Supports UC risque élevé, 54 %
dont :

- Actions US 13 %
- Actions thématiques 15 %
- Actions Europe 15 %
- Actions émergents 4 %
- Actions Chine 3 %
- Actions US Small-Mid Cap 4 %

ASAC 90

L'objectif de l'orientation de gestion est de participer significativement à la performance des marchés actions internationaux moyennant une prise de risque élevée. Exposition importante aux fluctuations des marchés actions. Cette orientation de gestion est adaptée à un niveau de risque de perte en capital « très important ».

Performances⁽¹⁾

(au 30/06/2024)

Depuis le 1^{er} janvier 2024 2,03 %

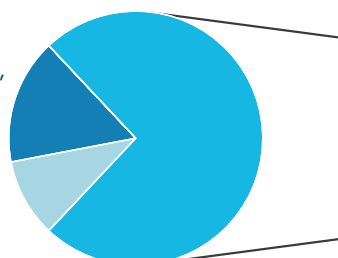
Année 2023 -0,07 %

Depuis le lancement
(02/03/2014) 42,61 %

Allocation

Risque modéré,
16 %

Fonds Euros,
10 %



Supports UC risque élevé, 74 %
dont :

- Actions US 16 %
- Actions thématiques 22 %
- Actions Europe 17 %
- Actions émergents 8 %
- Actions Chine 6 %
- Actions US Small-Mid Cap 5 %

(1) Ces performances sont données à titre indicatif et sont brutes, c'est-à-dire avant déduction des frais de contrat et des prélèvements sociaux. Celles-ci peuvent ne pas refléter les performances individuelles de votre adhésion qui sont liées à la date de mise en place de l'option/du changement d'orientation de gestion. Par ailleurs, elles sont calculées sur la base des performances des supports en unités de compte présentées en dernière page du document.

Épargne Retraite 2 Plus

Contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative, de type multisupport, souscrit par l'association ASAC auprès d'Allianz Vie.

Avertissement

Document à titre d'information sans valeur contractuelle ni publicitaire.

Les performances sont données à titre indicatif et brutes, c'est-à-dire avant déduction des frais du contrat (sur versement, arbitrage, gestion, garantie optionnelle en cas de décès) et des prélèvements sociaux.

Il ne s'agit pas des performances individuelles de votre adhésion qui sont liées à la date de mise en place de l'option/du changement d'orientation de gestion.

Ces performances sont calculées en prenant pour hypothèses, pour les supports en unités de compte, leur performance observée à la date mentionnée et pour le support en euros, une performance prorata temporis correspondant à 90 % du dernier taux brut déterminé par Allianz sur le contrat, tenant compte de la majoration accordée au titre de la Gestion Access Plus ou de la Gestion profilée dans le cadre de l'Offre Allianz +.

Elles ne préjugent pas des performances à venir.

En investissant sur des supports en unités de compte, vous profitez du potentiel de performances des marchés financiers, mais vous prenez un risque de perte en capital. En effet, votre assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte, mais ne garantit pas leur valeur. Celle-ci est soumise à des fluctuations, à la hausse comme à la baisse, en fonction de l'évolution des marchés financiers.



Allianz Vie

Entreprise régie par le Code des assurances
Société anonyme au capital de 681.879.255 €
1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex
340 234 962 RCS Nanterre

www.allianz.fr



ASAC

Association de Sécurité et d'Assistance Collective
31, rue des Colonnes du Trône – 75012 PARIS
Association sans but lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

www.asac-fapes.fr

